

Découverte
La ville de Hanamaki,
une ville façonnée par ses habitants

2

Administration
45^e élections législatives au Japon : des résultats historiques

4

Administration
Programme d'étude de l'administration locale japonaise

6

Activités
Salon des Maires et des Collectivités Locales
Coopération décentralisée franco-japonaise

8





La ville de Hanamaki

Une ville façonnée par ses habitants

■ Parc naturel régional

La ville de Hanamaki se situe au centre ouest du département d'Iwate, dans la région du Tôhoku à environ 500 km au nord est de Tôkyô. Elle compte 100 000 habitants pour une superficie totale de 908 km². La ville s'est développée sur la terre fertile de la plaine de Kitakami, délimitée à l'ouest, par la chaîne des monts Ôu, et à l'est par le haut plateau de Kitakami.

À l'ouest de la ville s'est établi un village thermal alimenté par de nombreuses sources chaudes des monts Ôu, offrant des vues panoramiques aux amateurs de *Onsen* (bain thermal japonais idéalement à ciel ouvert et aménagé dans l'environnement naturel). Au nord-est se dresse le mont Hayachine 1917 mètres, point culminant du plateau de Kitakami, classé parc naturel régional. Ce parc est célèbre pour la

grande variété de plantes alpines rares qu'il abrite, notamment une variété japonaise de l'Edelweiss, particulièrement recherchée par les randonneurs. Les citadins peuvent bénéficier de diverses activités de plein air grâce aux nombreuses rivières et cascades pittoresques aux alentours. De plus, le lac artificiel de Taseko, d'une superficie de 45 km², est doté d'une base nautique et d'aires de camping. Ces paysages sont particulièrement renommés pour la beauté des feuillages écarlates en automne.

■ Danse folklorique : patrimoine culturel immatériel

La ville de Hanamaki et la région qui s'étend au pied du mont Hayachine sont riches en arts et traditions que les habitants s'efforcent de préserver et de transmettre. La danse *Hayachine Kagura*, illustrée en page de couverture, dont l'origine remonte à plus de cinq siècles mérite une mention spéciale. S'inspirant des rituels de prière des *yamabushi*, ascètes vivant dans les montagnes, cette danse s'inscrit dans la longue histoire des cultes locaux et a récemment été inscrite sur la première *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* de l'Unesco. Photos et vidéo sont disponibles sur le site de l'Unesco en suivant ce lien <http://www.unesco.org/culture/ich/?RL=00272>.

Kenji Miyazawa (1896-1933), auteur du célèbre *Train de nuit dans la Voie lactée*, est originaire de Hanamaki. La ville lui rend hommage à travers le Musée Miyazawa Kenji qui renferme nombre de manuscrits de ce poète et auteur de contes pour enfants, qui créait un univers imaginaire et poétique dans chacune de ses œuvres. On peut, en outre, y découvrir le violoncelle qu'il aimait tant et qui lui a inspiré la nouvelle pour enfants *Gauche le violoncelliste*, adaptée en film d'animation par Isao Takahata (sorti en France en 2001).

■ La décentralisation à l'échelon des quartiers

La ville de Hanamaki est née de la fusion de quatre communes en janvier 2006. M. Mitsuo Ôishi, maire de la ville, nourrissant l'ambition de hisser Hanamaki au rang de première collectivité du département d'Iwate, avait déclaré : « Nous vivons une époque riche en changements fondamentaux. Tirons parti de la dynamique engendrée par cette période de mutation pour développer de nouveaux projets ». Lors de la fusion, la nouvelle ville bénéficiait de la présence d'experts de l'administration ainsi que d'aides financières afin de mettre en place son autonomie. Dès avril 2007, elle a entrepris d'instaurer un dispositif innovant et précurseur dans l'archipel nippon : les « annexes de mairie ». La vocation de ces structures était d'inciter les citoyens à s'impliquer davantage dans la démocratie locale participative en leur offrant la possibilité de formuler des suggestions et de coopérer à des projets.

Le dispositif des annexes de mairie repose sur un découpage de la ville en 27 secteurs correspondant à peu près aux cartes scolaires de l'enseignement primaire. Il permet de déléguer certaines prérogatives à l'échelon des quartiers : dans chacun de ces secteurs est établi un *shinkô center*, centre d'initiative, qui accueille les réunions destinées à apporter des solutions aux problèmes que rencontre la communauté résidentielle. Ces réunions constituent



Ôsawa onsen bain thermal à ciel ouvert

l'aspect le plus essentiel de ce dispositif : elles sont un lieu d'échange entre les membres de la communauté résidentielle et un représentant de la ville de Hanamaki. Les membres de la communauté déterminent librement les sujets à traiter, discutent des besoins, des priorités, des actions à mettre œuvre et de leurs modalités dans le but d'optimiser le budget alloué. Les réunions qui se sont tenues jusqu'à présent ont permis de mener à bien de nombreux projets. Les projets de 2009 sont en cours de réalisation, ceux des prochaines années, en cours de discussion. Ces réunions rassemblent des représentants de divers groupes composant les citoyens résidant dans le quartier : des responsables de l'administration, des représentants d'associations en faveur de l'action sociale, d'associations de résidents et d'associa-

tions de parents d'élèves. Ces personnes sont bénévoles et se proposent spontanément afin de représenter leur groupe.

Deux fonctionnaires de la municipalité sont en poste dans les centres d'initiative, l'un d'eux est cadre territorial et a pouvoir de décision pour diriger le centre. Ensemble, ils organisent les réunions, apportent leur soutien aux projets locaux et mettent en œuvre des actions de formation continue. Ils assurent également une partie des services administratifs, délivrant divers documents officiels tels que des attestations de résidence.

En 2009, un budget total de 1,5 million d'euros a été alloué à l'ensemble des annexes de mairie. Ce budget est financé par les impôts locaux et représente 0,5 % des recettes fiscales de la ville de Hanamaki. La somme est équitablement répartie entre tous les centres d'initiative, selon le nombre de ménages et la superficie du secteur. L'utilisation du budget est décidée par les membres de la communauté résidentielle participant aux réunions, sans que soit requis l'accord de l'administration. Le directeur du centre met à disposition le budget correspondant aux projets adoptés : travaux de revêtement ou d'éclairage des routes, mise en place de miroirs dans les virages dangereux, projets de sauvegarde de biens historiques ou culturels, organisation d'événements favorisant les échanges au niveau local, actions spécifiques liées à des besoins locaux...

Le dispositif des centres d'initiative mis en place depuis presque trois ans est très apprécié par les habitants qui perçoivent une nette amélioration de leur qualité de vie. Leur implication dans les projets augmente graduellement et c'est en grande partie « façonnée de leurs mains » que la ville de Hanamaki poursuit son développement.

Beffroi du château de Hanamaki



Procession shintoïste Sominsai



45^e élections législatives au Japon : des résultats historiques

Au Japon, le pouvoir législatif est exercé par la Diète, Kokkai, qui se compose de deux chambres élues, la Chambre des représentants ou Chambre basse que nous pouvons comparer à l'Assemblée Nationale en France, et la Chambre des conseillers ou Chambre haute, équivalent du Sénat. La Chambre des représentants est composée de 480 membres élus pour quatre ans au suffrage universel direct. Quant à la Chambre des conseillers, ses 242 membres sont élus pour six ans, renouvelés par moitié tous les trois ans.



La Diète ou Kokkai en japonais

Le Parti Démocrate, principale formation de l'opposition, remporte une victoire historique

Le 30 août dernier, les 45^e élections législatives japonaises ont donné 308 sièges sur 480 au Parti Démocrate du Japon, entraînant un basculement du pouvoir en faveur de l'opposition. Il s'agit d'un événement majeur dans l'histoire politique japonaise, car pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'opposition accède au pouvoir grâce à l'obtention de la majorité absolue à la Chambre des représentants. À défaut de détenir également la majorité des sièges à la Chambre des conseillers, le Parti Démocrate du Japon a été contraint de former un gouvernement de coalition avec le Parti Social Démocrate et le Nouveau Parti du Peuple. Lors de ces élections, le Parti Libéral Démocrate a perdu deux tiers de ses sièges pour n'en conserver que 119. Cette cuisante défaite peut notamment s'expliquer par l'aggravation des disparités sociales, la précarisation de l'emploi et les incidences de la récession mondiale.

Aux yeux de la population, ces élections sont apparues comme une alternative décisive, ce qui explique la mobilisation sans précédent des électeurs avec un taux de participation de 69,28 %. Selon un sondage d'opinion réalisé par le journal *Asahi* le 16 septembre, le nouveau gouvernement rassemblait 71 % d'opinion favorable contre 14 % d'opinion défavorable. Ce taux de soutien à un gouvernement à l'heure de sa formation est le meilleur second score obtenu par un gouvernement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la première place revenant au gouvernement Koizumi avec 78 %.

Aperçu de l'histoire politique du Japon depuis la Seconde Guerre mondiale

Dans l'après-guerre, de nombreux partis rivalisaient sur la scène politique japonaise mais en 1955, la fusion du Parti Démocrate du Japon *nihon minshutō*, à tendance conservatrice, et du Parti Libéral *jiyūtō* donna naissance au Parti Libéral Démocrate

jimintō. Ce parti se hissa au premier rang et conserva depuis lors une position dominante, renforcée par le déclin du Parti Socialiste, principale formation de l'opposition. La suprématie du Parti Libéral Démocrate ne fut pas remise en question pendant 38 ans, jusqu'en 1993, année où il fut évincé du pouvoir par le gouvernement Hosokawa qui résultait d'une coalition de sept partis d'opposition. Le gouvernement Hosokawa ne se maintint cependant que 263 jours et le Parti Libéral Démocrate reprit sans tarder les rênes du pouvoir à la tête d'une nouvelle coalition formée avec le Parti Socialiste et le Nouveau Parti Pionnier. Le gouvernement Hosokawa s'était consacré à une réforme du mode de scrutin. Le système qu'il introduisit, un système combinant un scrutin uninominal majoritaire à un tour et un scrutin proportionnel plurinominal conduisit à polariser la vie politique autour des deux grands partis : le Parti Libéral Démocrate et le Parti Démocrate. Le Parti Démocrate du Japon, remanié en 1996, a fusionné en 2003 avec le Parti Libéral. En 2007, il a gagné un grand nombre de sièges à la Chambre des conseillers et a accédé au pouvoir à l'issue des récentes élections en août 2009.

Portrait du nouveau Premier ministre Hatoyama

Le 93^e Premier ministre, Yukio Hatoyama, âgé de 62 ans, représente la quatrième génération d'une puissante dynastie politique : son arrière grand-père fut porte-parole à la Chambre des représentants ; son grand-père Ichirō fut le premier dirigeant du Parti Libéral Démocrate à accéder au titre de Premier ministre, il œuvra notamment à la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et l'Union soviétique ; son père Ichirō fut quant à lui ministre des Affaires étrangères. Après une formation d'ingénieur en mathématiques appliquées à l'université de Tôkyō, Yukio Hatoyama se spécialisa en recherche opérationnelle à l'université de Stanford aux États-Unis. À son retour au Japon en 1976, il poursuivit ses recherches scientifiques puis se lança dans la carrière politique en tant que candidat du Parti Libéral Démocrate en 1986. Il quitta ce parti en 1993 pour fonder le Nouveau Parti Pionnier, puis réorganisa en 1996 le Parti Démocrate du Japon.

Les exigences des collectivités territoriales

Quelles seront les incidences de cette alternance sur l'organisation administrative et financière des collectivités territoriales ? On assiste depuis quelque temps à une montée en puissance des collectivités territoriales face à l'État. Leur pouvoir d'expression s'est renforcé : le gouverneur d'Ôsaka, Tôru Hashimoto, personnalité très médiatique, ou le gouverneur du département de Miyazaki, Hideo Higashikokubaru, jouissent d'un solide soutien populaire. Lors de leur récente campagne, les différents partis n'ont pas manqué de prendre en considération les requêtes des élus locaux dans la définition de leurs promesses électorales. Le Parti Démocrate du Japon a clairement manifesté son intention de favoriser le partage des pouvoirs avec les collectivités territoriales : l'une des cinq promesses électorales était la « décentralisation du pouvoir au bénéfice des collectivités locales ». Ces dernières attendent que le nouveau gouvernement donne suite à leurs requêtes présentées ci-dessous.

Avancée notable en matière de décentralisation

La Commission de promotion des réformes de décentralisation mise en place au sein du Cabinet en avril 2007 se compose de sept membres nommés par le Premier ministre. Sa fonction principale consiste à présenter au Premier ministre des recommandations concrètes sur les modalités du transfert des compétences aux collectivités locales. Par exemple, la législation concernant l'établissement de crèches, d'écoles maternelles ou de logements sociaux, était procédurière et contraignante. La Commission a donc recommandé de transférer certaines compétences à l'administration locale afin de permettre aux collectivités d'apporter des réponses mieux adaptées aux besoins des citoyens.

Suppression ou réduction des services déconcentrés de l'État

Les services déconcentrés de l'État assument de nombreuses compétences, toutefois leur éloignement des centres décisionnels rend plus difficile leur contrôle par le Parlement ou les ministres concernés. Ces services reflètent, par ailleurs, d'une manière incomplète, les besoins et les

souhaits de la population locale. La suppression ou la réduction de ces services déconcentrés, par transfert de leurs compétences aux collectivités locales, permettrait non seulement de mieux refléter la volonté des assemblées et populations locales, mais aussi d'accroître la transparence de leur action. Ceci permettra de renforcer la volonté de contrôle des assemblées municipales et des citoyens sur l'utilisation des recettes fiscales.

Mise en place d'un « Forum de concertation entre les collectivités territoriales et l'État »

En 2004, un Forum de concertation entre l'État et les collectivités territoriales a été mis en place de manière informelle, dans le but d'encourager et de faciliter les échanges de vues entre hauts fonctionnaires de l'État et représentants des collectivités. Les élus locaux, qui souhaitent que cette structure soit rapidement consacrée par la loi, cherchent à en renforcer la légitimité, afin que leurs demandes soient mieux entendues par l'État et qu'elles se traduisent par des mesures concrètes.

Augmentation de la dotation globale de l'État aux collectivités territoriales

La dotation globale locale repose sur le principe selon lequel l'État se substitue aux collectivités territoriales pour collecter les impôts puis rééquilibre les disparités financières existant entre les collectivités par une redistribution d'une partie des recettes fiscales selon des critères permettant de garantir à chaque collectivité un certain niveau de ressources. Pour l'exercice 2008, le montant total de la dotation globale s'élevait à 114,12 milliards d'euros. Au niveau national, cette dotation représente 32 % des impôts sur le revenu et de la taxe sur l'alcool ; 34 % des impôts sur les sociétés ; 29,5 % de la taxe sur la consommation ; 25 % de la taxe sur le tabac. Les collectivités souhaitent une augmentation de ces taux afin d'accroître leurs ressources financières.

Révision de la redistribution des ressources fiscales et augmentation de la part locale de la taxe sur la consommation

Dans le système actuel, le rapport de redistribution des ressources fiscales entre l'État et les collectivités est de 3/2. Le transfert des compétences laisse toutefois craindre un déséquilibre des finances des collectivités lié à l'accroissement et à la diversifi-

cation des services administratifs que celles-ci seront amenées à assumer. Les collectivités souhaitent ainsi que le rapport de redistribution entre l'État et les collectivités soit réévalué à 5/5 par le biais d'une augmentation de la part locale de la taxe sur la consommation (voir note), taxe qui a l'avantage de représenter une ressource fiscale stable.

Réduction des subventions et des participations du Trésor public

Les subventions du Trésor public encouragent certaines activités : l'État finance partiellement des chantiers ou accorde une aide à des secteurs industriels afin de les redynamiser. Les participations du Trésor public sont destinées à préserver le niveau de vie ou à financer des indemnités de sinistres. Ces subventions et ces participations relèvent de la coopération entre l'État et les collectivités, et s'apparentent à la dotation globale au sens où il s'agit de dépenses concédées par l'État pour compléter les finances locales. Leur utilisation est cependant conditionnée, à la différence de la dotation globale dont l'utilisation est libre. Les collectivités territoriales souhaitent que ces subventions et participations du Trésor soient réduites afin de bénéficier d'une plus grande autonomie.

Suppression de l'obligation de financement par les collectivités territoriales de travaux publics décidés par l'État

Les fonds relatifs aux travaux publics décidés par l'État financent des travaux d'infrastructure routière ou d'aménagement du réseau hydrographique. Conformément à la réglementation en vigueur, une partie de ces dépenses est à la charge des collectivités, ce qui pèse lourdement sur leur faible capacité de financement.

L'alternance au pouvoir qui vient d'avoir lieu au Japon captive l'attention des pays du monde entier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des changements qui sont appelés à se produire dans la société japonaise, et affecteront notamment l'administration locale.

Le taux de conversion utilisé dans cet article est d'un euro pour 135 yens

Les patronymes japonais sont écrits à l'occidental, le prénom précédant le nom de famille

Note : taxe sur la consommation : Les 5 % se décomposent en 4 % revenant à l'État et 1 % revenant aux collectivités locales

Programme d'étude de l'administration locale japonaise 2009

Ce rapport vous propose de découvrir les impressions des cadres territoriaux français ayant participé au programme d'étude 2009 de l'administration locale japonaise. Ce séminaire organisé chaque année par CLAIR depuis 1997, allie rencontres professionnelles et découverte du Japon.



Vêtus de Yukata, dans une auberge japonaise, de g. à d. : Michel Cornu - CNFPT Haute Normandie, Fabienne Ihidope - Ville de Hasparren (64), Ryad Sidi-Moussa - C.C. de Fier et Usse (74), Lucie Debourdeau - Ville de Limoges, Vincent Pacoret - C.C. de Fier et Usse (74) et Christian Blum - Région Alsace

« Ce programme s'est déroulé du 25 juillet au 5 août, tout d'abord à Tokyo puis, dans le département de Shizuoka avec pour sujet d'étude, le développement du tourisme. Nous étions six cadres territoriaux français, tous issus de régions, départements ou villes françaises touristiques. Depuis les années 1990 la France est la première destination touristique au monde. La diversité des paysages, la richesse du patrimoine historique et artistique et plus particulièrement l'art de vivre à la française sont les fondements de cette situation privilégiée. Qu'en est-il côté Japon ?

Yôkoso au Japon !

C'est en 2003 que le gouvernement japonais a lancé une campagne de promotion ambitieuse du tourisme hors de ses frontières avec comme objectif de valoriser dans le monde entier la richesse de ses ressources touristiques et culturelles. Ce programme nommé « *Yôkoso Japan!* » soit « Bienvenue au Japon », consiste en de nombreuses actions en faveur du développement du tourisme, par exemple l'amélioration des dispositifs d'accueil ou des tarifs préférentiels pour les touristes dans les transports. Aujourd'hui, un nouveau programme de développement touristique est engagé et vise à accroître nettement le nombre de touristes étrangers. L'objectif final est de faire du Japon une destination touristique

mondialement reconnue. Nous avons, en effet, découvert de véritables trésors et une qualité d'accueil exceptionnelle. La ville de Shizuoka, nous a présenté son patrimoine d'une remarquable richesse : les alpes japonaises du sud, les plages le long de l'océan, le thé vert, la gastronomie... Nous avons même pu apercevoir le Mont Fuji ! Nous avons aussi eu la chance de partager la vie quotidienne d'une famille japonaise, expérience qui a marqué très positivement notre groupe. Au nombre de six, ces familles étaient différentes les unes des autres mais un point leur était commun : leur chaleureuse hospitalité et leur volonté de nous faire découvrir l'art de vivre à la japonaise.

Nous nous sommes aussi aperçus du travail considérable que doivent accomplir les autorités pour rendre encore plus accessible ce pays aux touristes occidentaux. La grande différence linguistique et certaines singularités japonaises que nous avons expérimentées ne facilitent pas l'orientation du voyageur dans son parcours. Une singularité étonnante est le système de localisation d'un lieu précis : d'abord est indiqué le nom du quartier dans lequel il se trouve puis des indications sur son aspect ou certains repères visibles proches. Généralement, il n'existe pas un système d'adressage avec un nom de rue et un numéro. Durant tout le séjour, nous étions accompagnés par une équipe du CLAIR, une interprète, et, arrivés à la ville de Shizuoka, de deux agents de l'administration locale. Malgré une certaine confusion qui naissait naturellement de nos différences culturelles et bien sûr de la difficulté de nos langues respectives, nous avons pu communiquer et nous comprendre... En revanche, une fois seuls et sans interprète, les choses sont devenues plus délicates. Pour s'orienter et se faire comprendre au Japon, il semble nécessaire de posséder quelques connaissances-clés sur l'organisation des villes et le fonctionnement des moyens de transports.

En France, nous constatons que les touristes recherchent toujours plus d'authenticité et de liberté dans leur découverte. Ainsi, la

Ruelle d'un village avec plantation de thé en arrière-plan



Jardin traditionnel

technologie offre, aujourd'hui, des solutions portables d'informations géo-localisées. Les collectivités locales françaises soucieuses de maintenir ou de développer l'activité touristique de leur territoire proposent de plus en plus fréquemment ce type de services avec pour objectif de s'adapter constamment aux souhaits des touristes. Il est prévisible que le Japon, pays hautement technologique, devrait connaître un développement extrêmement fort de ce type de prestations afin de résoudre une partie des problèmes de langue et d'orientation.

Art de vivre

Avant ce séjour, nos connaissances de l'art de vivre nippon se limitaient aux effets bénéfiques de leur alimentation, riche en végétaux et en poissons, sur leur longue espérance de vie. Sur place, nous avons pu compléter nos informations de deux autres facteurs de longévité : la consommation en grande quantité de thés d'excellente qualité et riches en polyphénols (également présents dans le vin) et surtout leur engouement pour les arts qui joue un rôle-clé dans leur équilibre physique et psychique.

Notre expérience au Japon nous a permis de comprendre à la fois la variété de ses richesses, la qualité de son art de vivre et son désir de les faire découvrir au monde entier. La hauteur de cet enjeu démontre toute la responsabilité de cette société à s'engager dans cette voie de développement du tourisme, car réussir ce projet d'accueil et de partage, c'est réussir un objectif très ambitieux dont l'humanité ne peut que tirer profit. »

Design contemporain intégré dans une maison de thé



Mont Fuji et plantations de thé

Le voyage commence à Shizuoka

« Existe-t-il une ville qui offre depuis chaque quartier une vue intégrale sur le Mont Fuji ? Cette montagne qui s'élève depuis des millénaires au dessus des nuages, objet de culte et de fascination, est une source d'inspiration pour les artistes qui la représentent différemment au fil des saisons. Le Mont Fuji, thème favori des « *ukiyo-e* » (estampes), symbolise le « cœur » des Japonais.

Mont Fuji : +3 776 m, Baie de Suruga : -2 500 m

Jouissant de ce décor exceptionnel, la ville de Shizuoka est située à mi-chemin entre Tôkyô, Ôsaka et Kyôto, ce qui lui permet un accès privilégié vers ces grands centres urbains, facilité depuis l'ouverture en été 2008 d'un nouvel aéroport. Avec une population de 730 000 habitants et une superficie d'environ 1 400 km², la ville de Shizuoka est bordée au nord par la chaîne des Alpes du Sud dont les sommets dépassent 3 000 mètres d'altitude, et au sud par la plus profonde baie du Japon, Suruga, qui plonge à 2 500 mètres en dessous du niveau de la mer.

Parmi ses spécialités locales, on compte aussi bien des produits agricoles tels que le thé, le *wasabi* (raifort), les mandarines, les fraises, que des produits maritimes tels que le thon, les petites crevettes *sakura-ebi* et les sardines séchées. La qualité du thé local est particulièrement renommée dans l'archipel. De même, le port occupe la première place nationale en termes de volume de pêche au thon, poisson tant apprécié des Japonais mais malheureusement en danger de disparition.

L'influence du *shôgun* Tokugawa Ieyasu qui a régné il y a quatre siècles sur l'ensemble du pays en résidant à Shizuoka, a engendré l'essor florissant de l'artisanat traditionnel, en particulier le travail du bambou, la laque avec incrustation d'or et la fabrication du cerf-volant utilisé en objet de décoration intérieure aussi bien qu'en compétition lors des célèbres festivals. Cet héritage artisanal a permis le développement prospère d'une industrie locale dans la fabrication des

modèles réduits, maquettes et jouets en pièces détachées. D'ailleurs, la société Tamiya, implantée à Shizuoka, est le leader national de ce secteur industriel.

Shizuoka et la France

Les relations étroites avec la France ont commencé en 1991, grâce au jumelage de Shizuoka et Cannes, puis se sont prolongées par des rencontres musicales et sportives de jeunes citoyens. Nous avons décidé d'accueillir les participants français du Programme d'étude pendant une semaine afin d'approfondir nos échanges avec ce pays. Les thèmes du séminaire de cette année, la promotion touristique de la ville et la stratégie de développement du tourisme, correspondaient parfaitement à notre récente campagne promotionnelle nationale et internationale basée sur ces trois axes : thé, thon et loisirs (jouets).

Le contenu du Programme alternait des conférences sur l'image, la gestion, la promotion de la ville, et, des visites de sites historiques, culturels, religieux et économiques : jardin, maison de thé, temple, port de pêche Shimizu, entreprise... Une des activités favorites a été la visite d'une ancienne maison familiale de fabrication du thé, avec dégustation de la spécialité locale dans une bâtisse traditionnelle japonaise en bois avec son entrepôt et son sol en terre battue. Ceci a donné l'occasion de dialoguer non seulement sur le processus de fabrication du thé, mais aussi sur la vie quotidienne et les coutumes des Japonais. Le temps d'une heure prévu pour la visite a

Réunion de travail franco-japonaise



M. Cornu, M. Yamaguchi à gauche et M. Furukawa à droite, de CLAIR Tôkyô

été vite dépassé mais nous avons compris l'attrait de l'expérience authentique particulièrement appréciée par les participants.

En ce qui concerne les séjours en famille d'accueil, la plupart des familles étaient novices mais il semble qu'accueillants et accueillis aient passé ensemble des moments inoubliables comme en témoigne un des accueillants : « Ces quelques jours furent très agréables. Le visage rayonnant de notre invité est le meilleur remerciement que nous pouvions espérer. Nous lui sommes infiniment reconnaissants de nous avoir donné l'occasion d'une expérience si enrichissante. » Bien qu'il s'agissait du premier programme d'accueil mis en place par notre ville, nous avons eu l'heureuse surprise de voir augmenter le nombre de « fans » de la France, ainsi que le renforcement des liens avec l'Association franco-japonaise de Shizuoka. Nous avons le sentiment que tous les participants ont été satisfaits et c'était une excellente opportunité pour tester le potentiel touristique de notre ville.

Alors même que Shizuoka effectuait un sondage d'opinion afin de mettre en pratique durant l'année 2010 sa stratégie touristique, nous avons eu la chance de prendre connaissance des stratégies de plusieurs collectivités territoriales de cette grande destination touristique qu'est la France. Ces échanges furent particulièrement enrichissants et nous avons été surpris par le sentiment de fierté partagé par toutes ces collectivités et perceptible dans leur campagne de communication touristique. Nous avons ressenti la nécessité de revaloriser notre patrimoine touristique et de motiver nos citoyens.

Admirer le Mont Fuji, déguster un bol de thé et quelques sushis, découvrir l'histoire et la culture ou encore s'adonner au shopping, Shizuoka est une ville au croisement de la tradition et de l'innovation japonaises. Le voyage commence à Shizuoka... »



Salon des Maires

Le 92^e Congrès des maires s'est déroulé du 17 au 19 novembre 2009 à la Porte de Versailles rassemblant 12 116 congressistes désireux de débattre de la Réforme territoriale et de la suppression de la taxe professionnelle.

La quatorzième édition du Salon des Maires et des Collectivités Locales, organisée simultanément, a reçu 55 300 visiteurs (48 000 en 2008) répartis parmi les 800 exposants présents cette année.



M. Pintre, Directeur général des services de la Ville d'Antibes et Président National du SNDGCT (Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales), conversant avec M. Naruta, Directeur général de CLAIR Paris

Pour la neuvième année consécutive, CLAIR Paris est fidèle à ce rassemblement exceptionnel des collectivités locales et a présenté la cérémonie du thé à 180 invités, leur offrant ainsi un bref moment de calme et de sérénité, à quelques mètres du stand du Sénat Maison des Collectivités Locales. Cette année, les deux maîtres de cérémonie du thé étaient des membres de notre bureau, M^{elle} Madoka Takahashi et M. Akira Kakiuchi. Ils avaient, pour l'occasion, revêtu le kimono traditionnel.

Vaucluse et Tochigi : célébration du 20^e anniversaire



Inauguration de l'exposition, de g. à d. : M. Fuillet M. Haut, M^{me} Bonjean, M^{me} Nakanishi, M. Fukuda, M. Bamba et M. Aoki.



Atelier d'initiation à l'art floral ikebana

Du 9 au 13 novembre 2009, les départements de Vaucluse et de Tochigi ont célébré le vingtième anniversaire de leurs relations. À cette occasion, le Conseil Général a proposé différentes activités pour permettre aux Vauclusiens de découvrir et de s'initier aux arts japonais. L'hôtel de Sade à Avignon, transformé pour l'occasion en maison traditionnelle japonaise a accueilli les ateliers *À la Découverte des « voies »* du Japon proposant expositions et initiation à la cérémonie du thé *sadô*, au *kimono*, à l'art floral *ikebana*, à la calligraphie *shodô* et au pliage de papier *origami*. Un jardin de contemplation fut même créé dans la Cour de l'hôtel de Sade par les élèves et professeurs du

Lycée Agricole Louis Giraud à Carpentras, BTS Aménagements paysagers. Outre ces thèmes, une exposition présentait des estampes ukiyoe de Hiroshige, prêtées par le Consulat du Japon à Marseille ainsi que des œuvres artisanales de la région de Tochigi. M. Haut, Président du Conseil Général, M. Fuillet, Vice-Président du Conseil général, M^{me} Bonjean, Présidente de l'Association Provence Japon, M. Bamba, Consul Général du Japon à Marseille ont accueilli M. Fukuda, Gouverneur, M. Aoki, Président du Conseil général et M^{me} Nakanishi, Présidente de l'Association Tochigi Provence venus du Japon pour assister à l'inauguration de cette exposition.

Chartres et Sakurai : cérémonie du 20^e anniversaire

Le 17 octobre 2009, la Collégiale Saint-André a accueilli un concert inhabituel dans ces murs séculaires. En célébration du 20^e anniversaire de la signature du pacte d'amitié entre Chartres et Sakurai, plusieurs événements ont été organisés : démonstration d'arts martiaux par les associations de Chartres, concert de tambour « taiko » par les élèves du lycée Konan de Touraine et spectacle acrobatique par les enfants de Chartres.



Concert de taiko



De gauche à droite : M. Naruta Directeur CLAIR Paris, M. Watanabe Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade, M. Geroudet Adjoint à la Promotion et au rayonnement de Chartres, Mme Fischbach Présidente de l'Association des Jumelages, M^{me} Marie Françoise Soulier ancienne Présidente de cette association et M. Yokohama Proviseur du Lycée Konan de Touraine

La lettre de CLAIR-Paris est une publication du Centre Japonais des Collectivités Locales : 3, rue Scribe | 75009 Paris | Tél. 01 40 20 09 74 | E-mail : clairpar@net.tn.fr | www.clairparis.org | Directeur de publication : Kenji Naruta | Secrétaire de rédaction : Takashi Nomura, Karine Radtkowsky | Conception et réalisation : Luciole, Paris | Papier 100 % recyclé. Couverture : Danse Hayachine Kagura / Photos rubrique « Découverte » : © Ville de Hanamaki, rubrique « Administration » : © Sébastien Masson (Ville d'Issy-les-Moulineaux), © Christian Blum (Région Alsace) et © Ville de Shizuoka | ISSN 1164-7949.

